

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE MERCREDI LE 28 DÉCEMBRE 2016 À COMPTER DE 8H35, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Est également présente, Mme Ginette Bergeron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 8h35.

Les membres du conseil sont tous présents pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2016-12-418

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

ET RÉSOLU QUE l’ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

- 1. Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation**
- 2. Adoption de l’ordre du jour;**
- 3. Dossier Madame Caroline Rioux;**
- 4. Période de questions;**
- 5. Levée de la séance.**

3. Dossier Madame Caroline Rioux;

RÉSOLUTION 2016-12-419

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance d’un projet de transaction et quittance entre la Municipalité et Madame Caroline Rioux, en date de ce jour;

ATTENDU QUE le conseil se déclare satisfait de la teneur de cette transaction et quittance;

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE la municipalité souscrive à cette transaction et quittance;

ET QUE Monsieur Yvon Laramée, maire, soit et il est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité cette transaction et quittance telle que libellée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période de questions;

5. Levée de la séance;

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2016-12-420

Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire

QUE la présente séance soit et est levée à 8h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvon Laramée
Maire

Ginette Bergeron
DG adjointe et secrétaire-trésorière adjointe